



L'INFO~PARENTS ÉCOLE ALICE~PARIZEAU



C'est avec plaisir que je vous envoie cette première communication.
Bonne année scolaire !
Dominique Hébert

CALENDRIER DU MOIS

Septembre 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5 Journée fériée	6	7	8	9
12	13-photo scolaire	14 Rencontre de parents Assemblée générale de parents 18h	15 Journée pédagogique	16 Fête de la rentrée
20	21	22	23	24
27	28	29	30- Déclaration de clientèle	

Rappels

Le stationnement est réservé au personnel de l'école. En aucun cas vous n'êtes autorisés à vous y stationner. Vous pouvez vous stationner sur la rue Filion juste devant la porte de l'école, il s'agit d'un débarcadère réservé pour les parents de l'école.

Avez-vous rempli les formulaires : fiche santé et consentement au dépistage de la COVID 19 à l'école ? Nous les attendons avec impatience.

Le 30 septembre est une journée importante, nous avons la journée qui s'appelle déclaration de clientèle. Si votre enfant est absent lors de cette journée, vous devrez venir à l'école pour signer un document attestant qu'il fréquente bien notre école. S'il est présent, l'enseignant peut le signer car elle voit l'enfant. Donc le 30 septembre c'est la journée tout le monde est présent.

PARENTS

Mot de bienvenue :

J'espère que vous avez passé un bel été et que vos enfants et vous êtes prêts pour cette nouvelle année scolaire. Je peux vous dire que de notre côté, toute l'équipe de l'école Alice-Parizeau est prête pour vos enfants et qu'elle fera tout ce qu'il faut pour faire en sorte que vos enfants passent une bonne année scolaire pleine de beaux projets et de réussite.

Frais pour les effets scolaires :

Vous recevrez bientôt dans Mozaïk les états de compte pour les effets scolaires. Je vous enverrai un courriel dès qu'ils seront disponibles. Lorsqu'ils seront disponibles, nous vous demanderons de les acquitter le plus rapidement possible. Tel qu'il a été mentionné dans la lettre de la rentrée envoyée à la fin du mois d'août, le paiement doit se faire par internet auprès de votre institution financière. Merci pour votre diligence.

Site web de l'école : aparizeau@csdm.qc.ca

Nous vous encourageons à le consulter régulièrement. Il renferme beaucoup d'informations pertinentes.

Code de vie :

Il est important de prendre connaissance du code de vie de notre école avec votre enfant et de le lui expliquer. Ce code de vie guidera nos actions pour toute l'année.

Vêtements d'éducation physique :

Il a été décidé, que les enfants de maternelle, 1^{re} et 2^e année n'auront plus à se changer pour les cours d'éducation physique. Ils porteront un pantalon de sport long ou court bleu marin ainsi qu'un chandail à manches courtes aux couleurs de l'école (blanc, bourgogne ou bleu marin) et des souliers de course, et ce, toute la journée.

Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année, les enfants devront se changer. Ils devront donc avoir un sac bien identifié avec à l'intérieur un pantalon de sport court ou long, un chandail à manches courtes et des souliers de course.

Communication avec l'école

En ce début d'année, nous recevons une importante quantité d'information de votre part pour différents sujets (l'enfant doit quitter avec quelqu'un, ne prendra pas l'autobus, ne dinera pas à l'école, doit quitter à telle heure pour un rendez-vous...) afin d'éviter la perte d'informations, la mauvaise communication et pour ne pas compromettre la sécurité des enfants, nous vous prions de noter vos demandes dans l'agenda de votre enfant. C'est le moyen de communication privilégié entre l'école et les parents. Merci pour votre collaboration.

Conseil d'établissement :

L'assemblée générale de parents aura lieu le 14 septembre 2022 au gymnase de l'école. Vous recevrez sous peu toute l'information pour cette importante rencontre. Lors de cette assemblée, nous procéderons à l'élection des membres du conseil d'établissement.

Rencontres de parents :

Elles se tiendront à l'école le même soir que l'assemblée générale. Des précisions sont à venir.

Fête de la rentrée :

Cette fête aura lieu le vendredi 16 septembre 2022 et ça sera une journée sans uniforme pour les élèves. D'autres informations suivront. Joie et plaisir garantis !

SERVICE DE GARDE ET DE DÎNER

En ce début d'année, l'école ne reçoit pas encore les collations, vous devez donc fournir à votre enfant des collations et un dîner.

L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle et réutilisable est nécessaire.

L'aide alimentaire sera offerte à notre école et des repas seront servis aux élèves éligibles à ce service (des précisions sont à venir sous peu). Le service débutera le 4 octobre.

La distribution du lait-école et des collations débutera dès le 11 octobre.

Tous les matins, votre enfant doit arriver à l'école avec sa boîte à lunch. En d'autres mots, nous voulons éviter dans la mesure du possible que vous déposiez la boîte à lunch à la réception, car la secrétaire est très occupée et des oublis peuvent arriver.

Vous êtes priés d'arriver à l'heure en fin de journée (le service de garde finit à 18 h). Au-delà des frais qui seront associés à ce retard (1,65 \$ de la minute), nos éducateurs commencent tôt le matin et sont fatigués en fin de journée. Merci d'en prendre soin en leur permettant de quitter dès la fin de leur prestation de travail.

Si vous avez des changements à faire pour l'inscription de vos enfants au service de garde ou de dîner ou des préoccupations pour ce service, prière de contacter Céline Gollain, technicienne au poste **7338**.